

# Que valent les « exemples parlants » dans un compte rendu d'enquête?

**Daniel Bizeul**, Maître de conférences

---

Université d'Angers

## Résumé

Les informations issues du travail d'enquête sont ordinairement multiples. Aux yeux du chercheur, certaines d'entre elles acquièrent néanmoins une importance décisive pour l'analyse du milieu ou du phénomène étudiés. Aussi occupent-elles une place stratégique dans le compte rendu d'enquête. Il est alors question de « données concluantes », de « propos éclairants » ou « significatifs », de « scènes révélatrices ». Loin d'être singulières, ces pièces d'information auréolées d'évidence bénéficient avant tout de l'effet de persuasion attaché à des schèmes argumentatifs relativement éprouvés, mis en valeur notamment dans les traités d'argumentation judiciaire. Comment est-il possible d'en faire usage pour améliorer nos textes sans succomber du même coup aux artifices de l'art rhétorique est une des questions qui découle de cette observation.

## Mots clés :

ARGUMENTATION, PREUVE, ETHNOGRAPHIE, EXEMPLE PARLANT

## Introduction

Lors d'un travail d'enquête, les informations obtenues sont le plus souvent multiples et disparates<sup>1</sup>. Elles comprennent des interviews en bonne et due forme, des notes de terrain plus ou moins détaillées, des documents internes, des données chiffrées, des écrits de divers ordres dus, notamment, à des collègues, des journalistes, des responsables publics, des membres du milieu concerné.

Passer de ce matériau composite à un texte ordonné, lisible par autrui, propre à la soutenance ou à la publication, semble couler de source tant il existe

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors Série – numéro 6 – pp. 7-23.

Actes du colloque RECHERCHE QUALITATIVE : DISCOURS THÉORIQUES ET ÉLÉMENTS CONTEXTUELS :

OÙ ET COMMENT METTRE EN SCÈNE L'INTÉGRATION

ISSN 1715-8702 - [http //www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html)

© 2008 Association pour la recherche qualitative

d'enquêtes devenues des livres. Il suffit d'observer ou d'interviewer avec des idées claires en tête, il suffit d'analyser avec méthode, et le résultat est assuré, imagine-t-on parfois. En réalité, ce passage est des plus incertains, comme en témoignent les étudiants désorientés par leurs matériaux, les doctorants qui n'achèvent pas leur thèse ou les chercheurs qui passent laborieusement d'une mouture à une autre avant d'aboutir à un texte qualifiable de définitif.

L'existence d'un texte communicable à autrui, parfois sous forme d'un livre ou d'un article, l'approbation des collègues ou des milieux étudiés, la citation dans d'autres textes, ne signifient pas toutefois que le travail est bon. La variété des jugements d'une période à une autre et d'un groupe de chercheurs à un autre pour nombre d'œuvres, y compris les plus célébrées ou celles jugées les plus exemplaires par la majorité, suffit ou devrait suffire à rendre humble l'auteur d'un compte rendu d'enquête. Outre l'instabilité et la relativité des appréciations portées sur tout travail, deux autres motifs d'inquiétude peuvent venir à son esprit.

D'abord, les mêmes matériaux dont le chercheur a fait usage pour son texte ont toutes chances de conduire à des textes différents s'il les relit à quelques années d'intervalle ou s'ils sont repris à leur façon par d'autres chercheurs. Les thèmes principaux, certains schèmes d'analyse, le choix, l'emplacement, le type de présentation des situations observées ou des données, le style d'écriture, les indications bibliographiques, pourront ainsi être différents, sans qu'il soit pour autant possible en toute rigueur de déclarer l'un des résultats « plus exact » ou « plus complet » que les autres. Du moins le chercheur a-t-il de bonnes raisons de se dire que le texte auquel il a abouti n'est qu'un texte par défaut et que s'il avait travaillé mieux et davantage ou avait été mieux inspiré, il aurait pu tirer un meilleur parti de ses informations.

Un second point d'inquiétude a trait à la façon dont le chercheur fait le tri parmi ses matériaux. Il est fréquent que certaines pièces d'information soient perçues comme plus riches ou plus décisives que d'autres. En cours d'enquête ou au moment d'écrire, le chercheur a ainsi le sentiment de prises d'exception, à la façon du journaliste qui bénéficie d'un scoop ou du policier qui détient un aveu ou une pièce à conviction. Tels documents, ou scènes, ou déclarations, ont en effet pour avantage d'illustrer à point nommé une intuition, de faire tomber une analyse adverse, de mettre sur une piste originale, de symboliser un processus complexe. Comment n'être pas inquiet à l'idée qu'ils aient pu échapper pendant la période d'enquête, faute d'avoir été présent au bon moment ou faute d'avoir réussi à mettre en confiance un interlocuteur. À l'évidence, aussi documenté soit son travail, le chercheur est passé à côté de telles pièces de choix.

Autrement dit, s'il est juste de considérer les qualités d'un compte rendu d'enquête, il est tout aussi convenable de se préoccuper de ses ratages, qu'importe le sérieux avec lequel le chercheur a travaillé et qu'importe la chance dont il a bénéficié.

### **La logique argumentative des textes de sociologie**

Dire que les mêmes matériaux peuvent conduire à des textes différents ou que certaines pièces d'information ont un rôle plus décisif que d'autres conduit à cette question : existe-t-il un moyen, en cours d'analyse et d'écriture, pour être assuré d'aboutir au meilleur résultat possible?

De nombreux livres se proposent d'être les guides du chercheur à sa table de travail. Les uns indiquent, exemples et schémas à l'appui, comment effectuer une analyse méthodique des matériaux et comment aboutir tout aussi méthodiquement à un compte rendu charpenté et démonstratif. « Avancez pas à pas en usant de procédés rigoureux, et vous obtiendrez le meilleur résultat possible », semblent dire les auteurs (par exemple Miles & Huberman, 1983; Strauss, 1987). D'autres, en revanche, s'en tiennent à quelques conseils pratiques et à des mots d'encouragement, affirmant qu'il n'existe pas de chemin tracé ni de formule idéale, quand bien même certains textes font figure de modèles à un moment donné. « Ayez une idée claire de l'énigme à résoudre ou de la vision d'ensemble à présenter, faites une esquisse des points à aborder et de leur enchaînement, et lancez-vous », tel est le message des auteurs (par exemple Becker, 1986; Wolcott, 1990).

Ces divers ouvrages n'abordent pas à proprement parler la dimension littéraire et rhétorique des comptes rendus d'enquête. Ils se préoccupent peu de figures de style, de postulats moraux ou philosophiques, de stratégies discursives, même s'ils n'en ignorent pas l'intérêt. La mise en évidence des formes et des agencements d'un texte a d'abord été l'apanage de chercheurs proches des critiques littéraires, qui ont semblé prendre un malin plaisir à traiter les textes des historiens et des anthropologues comme des œuvres littéraires quelconques, dont le lien avec la réalité peut être négligé (c'est notamment le cas de Clifford & Marcus, 1986). Aussi séduisantes ou judicieuses soient-elles, leurs analyses n'offrent aucune solution pratique pour le chercheur confronté à ses matériaux. C'est cependant du côté de l'art rhétorique, repensé selon les nécessités des chercheurs en sciences sociales, qu'il est possible de trouver des points d'appui.

Considérée sous cet angle, la question du meilleur résultat ou du meilleur rendu possibles exige de clarifier la raison d'être de nos textes en tant que textes. Si nous produisons des textes, destinés à être communiqués à autrui, c'est avec l'espoir de persuader les lecteurs de la justesse de nos descriptions et

du bien-fondé de nos analyses en comparaison de celles existant déjà, dues ou non à d'autres chercheurs. Cette définition de notre rôle implique d'admettre la visée réaliste des sciences sociales. C'est en effet d'un monde suffisamment factuel, doté de sa réalité propre, indépendant de nos représentations particulières, dont nous nous efforçons de rendre compte. Loin de tirer avantage de l'originalité ou de la libre fantaisie du chercheur, une telle représentation doit être suffisamment accordée à ce que la perception ordinaire permet d'appréhender afin que d'autres puissent s'en faire une idée, confronter cette représentation à leur propre expérience et à leurs informations, et, finalement, juger acceptable, ou partielle, ou erronée, une telle représentation. Il s'ensuit que les sciences sociales ont une dimension polémique, tout comme les sciences de la nature (Chapoulie, 2001; Latour, 1989). À moins de s'en tenir à des exercices routiniers ou à des commentaires de portée générale, nos études ne peuvent manquer de mettre au jour des points aveugles, des contrevérités, des affirmations gratuites, parmi les versions de la réalité admises comme fondées au moment où nous travaillons. Tantôt nos études contribuent à changer le regard sur une activité ou une population, tantôt elles contredisent, corrigent, complètent, nuancent, des analyses existantes (Bizeul, 2007).

C'est par le langage naturel, au moyen du raisonnement ordinaire, que nous réalisons ce travail de contestation. Hormis l'invocation de titres, de statuts, de procédures, ou de principes dits scientifiques, dont il nous arrive de faire des arguments d'autorité, nous n'avons pas d'autre poids que celui de la libre parole, en cela placés sur un pied d'égalité avec nos semblables, qu'ils soient humbles ou puissants. Du moins est-ce là le principe auquel nous nous référons, même si nul n'est entièrement dupe de la part de fiction qui s'y attache; les écrits des chercheurs ont aussi le poids que détiennent socialement leurs auteurs, au travers de leurs lieux de formation, leurs institutions d'exercice, leurs liens amicaux et professionnels, tout comme il en est pour les écrits de la plupart des écrivains. Si cette dimension intervient dans le cas des sciences naturelles, où cependant la fausseté ou la vérité d'un énoncé finit un jour ou l'autre par s'imposer physiquement, à plus forte raison est-ce le cas dans les sciences sociales où il est indéfiniment possible d'exposer un état de fait et son rejet opiniâtre, une thèse et son contraire, sans être jamais contraint d'en rabattre. En appeler au raisonnement ordinaire pour tenter d'obtenir l'adhésion d'un interlocuteur, ou pour soi-même réviser sa propre perception ou compréhension d'un phénomène, c'est s'engager dans une relation incertaine, soumise au bon vouloir de chacun. Hormis dans des lieux et à des moments définis, comme c'est le cas lors d'un procès en justice, nul en effet n'est obligé d'accepter les règles d'un débat contradictoire; nul, à plus forte

raison, y compris lors du procès le plus équitable, n'est obligé d'admettre la conclusion d'un raisonnement logique.

La question du meilleur résultat ou du meilleur rendu pour un compte rendu d'enquête trouve ainsi sa réponse dans un registre qui s'apparente à celui de l'argumentation et de la preuve de type judiciaire (voir notamment Martineau, 2006; Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1992), quand bien même les finalités d'une enquête sociologique ne sont pas celles d'une enquête judiciaire.

La notion d'« exemple parlant » illustre cette parenté. Elle combine trois dimensions propres à tout discours qui a trait aux événements ou aux situations impliquant des humains, que ce soit pour statuer sur leur déroulement ou pour en rendre raison. La dimension la plus décisive de l'« exemple parlant » est constituée par un ou plusieurs schèmes argumentatifs, qui prennent place au sein de la narration explicative destinée à étayer ou à réfuter une certaine version des faits<sup>2</sup>. La valeur des schèmes argumentatifs est affectée par celle attribuée aux modalités de preuve, à savoir l'observation de première main, les témoignages et déclarations, les pièces d'archives, les traces et objets matériels. Elle est également affectée par les effets découlant des procédés d'exposition, parmi lesquels le discours, qui est le procédé le plus ordinaire, les moyens quantitatifs, notamment statistiques, les moyens graphiques, comme le tableau ou le dessin, les moyens audio-visuels et scéniques. Un petit dessin ou quelques chiffres peuvent ainsi avoir plus de poids qu'une explication minutieuse pour emporter l'adhésion d'un auditoire, qu'importe le point en discussion; le récit circonstancié d'une observation sur le vif due à l'ethnographe peut induire un sentiment de véracité supérieur à celui induit par un article de journal.

Il n'est cependant aucun schème argumentatif, ni modalité de preuve, ni procédé d'exposition, ni enchaînement d'arguments, même entérinés par un cercle d'experts ou par la totalité d'un auditoire, qui puisse contraindre à l'adhésion celui qui jugerait avoir de bonnes raisons de s'y refuser, sans qu'il fût pour autant possible de le suspecter d'être endoctriné ou de mauvaise foi.

### **Exemples de schèmes argumentatifs**

Pour illustrer mon propos, je vais faire appel à des « exemples parlants » présents dans la littérature sociologique. Mon souci n'est pas d'être exhaustif ou systématique, mais avant tout de montrer que nos textes sont des montages de figures argumentatives typiques, probablement en petit nombre, qu'importe ce dont ils parlent. Certains des « exemples parlants » présents dans les textes de sociologie deviennent des morceaux choisis dans les manuels destinés aux étudiants et sont cités par les autres chercheurs. Parmi ceux auxquels je vais me

référer, plusieurs proviennent ainsi des réemplois ou des commentaires d'autres sociologues, qui ont de la sorte contribué à leur notoriété.

***Arguments par dissociation et par contextualisation***

L'argument par dissociation est une façon courante de ramener le lecteur à la diversité des situations propres aux individus en chair et en os. Lors d'une enquête, il est usuel d'être confronté à des amalgames concernant le milieu étudié. Ses membres sont considérés sous un même trait jugé distinctif (par exemple : les nomades sont tous itinérants et vivent tous en caravanes). Les amalgames vont souvent de pair avec des réductions, tantôt dépréciatives, tantôt élogieuses, qui font assimiler l'ensemble des membres à quelques figures tenues pour représentatives, du fait d'actes inquiétants ou admirables qui retiennent l'attention publique (par exemple : les nomades sont tous des voleurs, les Tsiganes sont tous des artistes). Un moyen efficace de répliquer à cette perception englobante est de repartir des individus concrets; ce que le jugement collectif a rendu compact et méconnaissable, le travail minutieux de l'ethnographe lui restitue la variété de ses formes.

Un exemple remarquable de ce principe d'individualisation, qui prend le sens commun à contrepied, se trouve dans *Tally's Corner*, d'Elliot Liebow (1967 : 28). Cette étude d'un quartier afro-américain de Washington est souvent jugée exemplaire pour la limpidité de son écriture et le naturel humaniste de son mode d'exposition (Gusfield, 1990). À ce titre, elle entre dans la bibliographie de base des étudiants en sciences sociales dans nombre d'universités américaines. Un des moments marquants du livre combine plusieurs schèmes argumentatifs à la fois. Il constitue le début du chapitre qui fait suite à l'introduction, sous forme du récit suivant.

« Un pick-up descend lentement la rue. Il s'arrête au niveau d'un homme assis contre un porche en fonte. Le conducteur, qui est blanc, demande d'une voix forte à l'homme s'il souhaite une journée de travail. L'homme fait non de la tête. Le pick-up remonte le bloc, et s'arrête à nouveau lorsque des hommes inoccupés sont à portée de voix du conducteur. À l'angle des rues où se trouve le Carry-out [dont Tally est le propriétaire], cinq hommes se concertent brièvement avant de faire non de la tête au conducteur. Le pick-up tourne dans la rue qui fait l'angle, et la même scène se répète au fur et à mesure qu'il la remonte. De loin, on aperçoit un homme, puis un autre, qui montent et s'assoient à l'arrière. Après de nombreux arrêts et de nombreux redémarrages, le pick-up disparaît. »

Sur une vingtaine ou une cinquantaine d'hommes qui sont abordés par le conducteur, selon les jours, seuls deux ou trois acceptent la proposition qui leur est faite.

L'auteur nous interroge alors : « De quoi avons-nous été les témoins dans cette scène? » Aux yeux du conducteur, pas de doute : « Même si un travail leur était offert sur un plateau, ces hommes ne l'accepteraient pas. » Autrement dit, ils sont fainéants et irresponsables. Une autre explication peut être celle de certains lecteurs : ces hommes refusent de se soumettre à des exploiters blancs. Probablement est-ce un phénomène plus complexe qui est à l'œuvre, intervient alors l'auteur. Étant familier de chacun de ces hommes et au courant de leur situation, pour avoir vécu à leur contact pendant un an et demi, il est en mesure de faire la part des choses. Quelques pages lui suffisent pour écarter l'accusation de fainéantise tout comme l'excuse de la fermeté anticapitaliste.

En premier lieu, une partie de ces hommes ont déjà une activité professionnelle. S'ils semblent oisifs et refusent du travail pour la journée, au moment où passe le conducteur, c'est parce qu'ils travaillent le week-end ou d'autres jours de la semaine, ou parce qu'ils ont un emploi de nuit qu'ils viennent juste de quitter (ainsi des gardiens d'entrepôts, des agents de nettoyage et d'entretien, des agents hospitaliers, des éboueurs). Ce peut être également parce qu'ils sont employés dans un commerce, qui n'ouvre qu'à dix heures, ou parce qu'ils sont ouvriers dans le bâtiment et les travaux publics, et que les conditions climatiques les obligent à des journées chômées.

En second lieu, diverses raisons particulières amènent une partie de ces hommes à refuser une journée de travail. Certains bénéficient de ressources alternatives, allocation de chômage, pension d'invalidité, revenu d'activités illégales; certains ont des obligations d'ordre administratif ou familial, comme être témoin dans un procès, ou assister à un enterrement; d'autres encore font face à la dépression ou au désarroi moral, parce qu'ils se retrouvent seuls, ne s'en sortent pas, voient tout en noir.

Enfin, il en est aussi dont le principe peut s'énoncer comme suit : « Je n'ai pas de travail et de toute façon je n'ai pas envie de travailler. » Leur point de vue correspond à l'idée ordinaire de fainéantise. Eux n'ont pas de raison de ne pas travailler, pourrait-on arguer; ils ne disposent d'aucun alibi. Nous tenons des coupables.

Après le schème argumentatif de dissociation, qui rend caduque une partie de l'accusation, un second argument est employé, destiné à atténuer l'impact de l'idée de fainéantise : celui de contextualisation. C'est là un schème des plus ordinaires en sociologie. Son emploi est toutefois général; il est

sollicité dans les cours d'assise, contribue à former l'intérêt pour un roman ou un film, est à la base des principes humanistes et de la morale courante; il oblige le lecteur à se mettre à la place d'autrui, en rappelant ce qu'est son cadre d'existence ou ce qu'a été son enfance. L'interrogation implicite alors adressée au lecteur est la suivante : « Si tu étais à la place de celui que tu juges, si tu étais né et avais grandi dans le contexte qui a été le sien, si tes liens et les frontières économiques et raciales s'imposant à lui au jour le jour étaient les tiennes, comment te conduirais-tu? »

Dans le cas des hommes de ce quartier noir de Washington étudié par Liebow, les perspectives d'existence sont simples : seuls sont accessibles des emplois durs, mal rémunérés, dépréciés, qui ne permettent pas de s'en sortir et qui laissent à la merci des employeurs. Peu de ces hommes croient dans l'amélioration du statut ou la réalisation de soi par le travail, parce qu'aucun d'eux n'a autour de lui d'exemple probant lui permettant d'y croire pour lui-même.

Des deux arguments employés successivement par Liebow, le premier est le plus persuasif<sup>3</sup>. Il réfute, cas précis à l'appui, une partie de l'accusation. Le second ne vaut que pour autant que le lecteur est disposé à se mettre à la place d'autrui<sup>4</sup>.

J'avais à l'esprit cet « exemple parlant » du livre de Liebow au moment de relater certaines observations de l'enquête sur le Front national. Ce fut le cas notamment pour une séance de tirs sur cibles avec un pistolet à air comprimé lors d'un week-end entre militants qui s'est tenu dans un château géré par un des dirigeants du FN (Bizeul, 2003, p 260). À mon retour, les réactions de mes proches ont été de ce style : « Comme ça tu pourras faire des ratonnades », ou : « Ils s'entraînent pour une guerre civile. » S'agissant de militants du FN, il était inévitable d'imaginer des individus ayant à l'esprit une intention de subversion armée ou des actions racistes. Or, ni les conversations accompagnant l'activité, ni le discours de présentation de l'animateur, ni les réactions et commentaires variés de la quinzaine de participants, n'ont indiqué l'intention d'apprendre à se servir d'une arme pour en faire usage ensuite. C'est une activité de type sportif commune dans d'autres pays, notamment en Allemagne, a dit l'animateur; quelques-uns des participants ont refusé de tirer, ou ont dit leur aversion pour l'armée; d'autres ont évoqué leur plaisir de la chasse, pour le contact avec la nature; d'autres encore, comme ce fut mon cas, y ont vu un jeu d'adresse et de maîtrise de soi. Quand deux militants se sont interrogés sur la meilleure façon de réagir à une agression à leur domicile, l'animateur a expliqué que savoir tirer était inutile; un fusil à canon scié était plus sûr, car imparable.



Il est toutefois indéniable que des membres du FN ont naguère employé la violence armée, dans le cadre de l'OAS ou lors d'affrontements avec les groupes gauchistes, que d'autres sont d'anciens légionnaires ou d'anciens parachutistes fiers de leur dureté, que des jeunes s'entraînent à des sports de combat ou possèdent des armes, que les vieux combattants sont mis à l'honneur lors des défilés du FN. Cet esprit guerrier, et cette disposition à la violence physique, pour avérés qu'ils soient, ne suffisent pas à faire de tout militant un adepte de l'agression ou un partisan des armes. Lors de ce week-end, l'état d'esprit était autre.

Ce schème par dissociation est en usage toutes les fois qu'un groupe ou une organisation sont considérés dans leurs composantes. Au lieu d'une entité compacte et uniforme, ce sont des trajectoires, des positions, des perspectives, des intérêts en grande partie distincts qui apparaissent.

Ainsi, contre l'image de militants du FN alignés sur les mêmes idées, celles des slogans et des discours officiels, ce sont des fractions aux convictions et aux goûts pour partie antagonistes qui apparaissent : les uns sont « catho tradi », d'autres dénoncent le rôle annihilant du judéo-christianisme; certains soutiennent Israël et les juifs, pour leur mode d'affirmation nationaliste, d'autres s'en prennent avec virulence à l'américano-sionisme et disent avoir cause commune avec les Palestiniens; certains prient devant les cliniques qui réalisent des avortements, jugent l'homosexualité diabolique, d'autres ont eu recours à l'avortement ou sont gays de façon notoire; beaucoup jurent que les colonies étaient des lieux d'entente et de justice entre Européens et autochtones, d'autres affirment que chaque culture a droit à son espace naturel, dès lors inaliénable, évitant ainsi aux races de se mélanger et se polluer; beaucoup plaident pour une politique libérale en matière économique et sociale, d'autres sont favorables à des aides pour les pauvres et les salariés modestes.

Sous ces perspectives divergentes, ce sont des expériences socio-historiques et des milieux socio-économiques différents qui s'expriment (Bizeul, 2003 : pp. 205-233) : notamment rapatriés d'Algérie et militaires des ex-colonies, jeunes Blancs revendiquant une solidarité de race, adeptes d'une France de toujours identifiée à la Royauté et à l'Église, anticommunistes de milieu bourgeois, laissés pour compte de la mondialisation qui ont cru en vain dans les partis de gauche. Comme dans le cas du week-end de tir au pistolet, ce principe de dissociation a pour conséquence de montrer des individus relativement ordinaires, dont les logiques d'action sont à la fois diverses et assorties aux expériences de la vie. Au lieu des personnages obtus et violents, motivés par l'esprit de haine, que mettent en avant leurs adversaires, ce sont

des humains peu dissemblables de quiconque auxquels il est redonné l'existence; ils n'en sont pas moins inquiétants, toutefois, pour qui ne partage pas leurs options morales et politiques.

***Arguments de contradiction***

L'argument de contradiction conduit à mettre en évidence une incohérence entre plusieurs énoncés ou une incompatibilité entre plusieurs versions de la même réalité. Il place le lecteur dans l'obligation de suspendre certaines de ses certitudes, sans qu'une solution de compromis apparaisse clairement. Au-delà du phénomène particulier sur lequel il l'oblige à revenir, en vue de le décrire et l'analyser avec justesse, il ouvre sur des principes de portée générale, comme : les conduites humaines sont moins prévisibles que le suggèrent théories et jugements premiers, les représentations du réel ne coïncident pas nécessairement avec ce qui est observable, les informations publiques sont parfois l'objet de manipulations.

L'un des exemples les plus marquants découle des observations réalisées au début des années 1930 par LaPiere (1973). L'auteur sert de guide à un couple d'étudiants chinois lors de leurs périples à travers les États-Unis. Alors que l'ostracisme est général à l'encontre des Asiatiques, ce jeune couple est admis sans difficulté dans la quasi-totalité des deux cent cinquante et un hôtels et restaurants où il s'arrêtent. Un seul refus a lieu, et, le plus souvent, l'accueil est même bienveillant et attentionné, sans que la présence de l'auteur y soit pour quelque chose; celui-ci se débrouille en effet pour rester en arrière au moment de l'entrée dans les établissements. Une explication possible est que les deux Chinois sont aimables, ont une présentation agréable, parlent l'américain sans accent, note l'auteur.

Quelques mois plus tard, il envoie un questionnaire dans les établissements où ils sont passés, avec des questions sur la perception des divers types de clients, notamment celle-ci : « Prendriez-vous des Chinois comme clients? » Environ la moitié des établissements répondent. À la surprise de l'auteur, 90 % des réponses sont négatives : Non, ils ne prendraient pas de Chinois. Il envoie alors le même questionnaire à d'autres établissements situés dans les mêmes secteurs géographiques; il obtient le même taux de réponses négatives.

Quand la question leur est posée, sur un mode général, les responsables des établissements disent ne pas accepter d'Asiatiques; sans doute craignent-ils de nuire à la réputation de leur établissement et de déplaire à leur clientèle habituelle. Dans les faits, cependant, ils se conduisent autrement. C'est là une banalité de la vie ordinaire : les gens affichent certains principes et se conduisent d'une autre façon. Sollicités hors situation, sur des cas d'espèces,

les personnes font appel aux images mentales les plus usuelles, à base de stéréotypes (par exemple : les Chinois sont sales et agressifs). Dès qu'elles sont en situation, en revanche, ces mêmes personnes font entrer en ligne de compte les éléments concrets qui se présentent à leurs yeux (par exemple : ces deux Chinois-là ont l'air d'étudiants discrets et polis, ou bien : ils forment un jeune couple charmant).

De telles observations auraient dû bouleverser la façon de travailler dans les sciences sociales, commente Deutscher (1969). Elles prouvent en effet que les données des enquêtes par questionnaire, notamment celles centrées sur les intentions et les attitudes, ne permettent pas de prédire la conduite des individus. Pour aboutir à des analyses fiables, empiriquement étayées, il est nécessaire d'employer d'autres moyens. Les sociologues n'en ont pas moins continué d'utiliser des questionnaires pour répondre aux demandes des commanditaires; leur corporation est soucieuse avant tout de reconnaissance sociale, avec budgets et emplois à la clé, commente sarcastiquement LaPiere (1969), une trentaine d'années après son enquête.

Un autre exemple de l'argument de contradiction apparaît sous forme de deux organigrammes successifs dans *Men who Manage*, de Melville Dalton (1959 : pp. 21-22). L'un est le document officiel qui fait connaître la place occupée par chacun des cadres et des dirigeants dans l'échelle hiérarchique de leur entreprise; l'autre en est le pendant officieux, établi par Dalton à partir de ses observations, pour restituer les positions de pouvoir effectives. Trois chefs d'équipe situés au bas de la hiérarchie dans le document officiel disposent en réalité de beaucoup d'influence; les avis de l'un sont à ce point sollicités et décisifs en tous domaines qu'il est justifié de le situer juste au-dessous des deux directeurs, et, du même coup, au-dessus de ses supérieurs officiels. De même, loin d'être un subordonné, dont le nom est placé en-dessous du directeur de l'usine dans l'organigramme officiel, l'assistant de celui-ci occupe dans les faits un rang équivalent au sien, sinon supérieur, dans la mesure où c'est à lui que chacun se réfère pour les décisions importantes et c'est lui que chacun redoute lors d'un incident.

L'exemple tiré de l'étude de Dalton a pour particularité d'être constitué de graphiques. La contradiction n'a pas lieu entre des énoncés dont la signification ou l'implication diffèrent, mais entre deux plans légendés dont les formes ne sont pas identiques et dont les noms aux divers emplacements ne sont pas les mêmes. Il suffit d'un coup d'œil pour s'en rendre compte; la confrontation des deux plans côte à côte oblige le lecteur à admettre qu'il existe une difficulté. Dans le livre sur les militants du Front national, j'ai eu recours à un procédé graphique d'un autre type, celui du tableau, pour mettre en évidence

des distorsions entre deux séries d'informations provenant d'une enquête, due à un élu du Front national, sur l'accès des immigrés au logement social en région parisienne (Bizeul, 2003 : p. 102). À gauche figure un résumé des résultats élaboré par le parti à destination de la presse et des militants; à droite figurent les résultats tels qu'ils apparaissent à la lecture du compte rendu d'enquête. Le résumé indique par exemple l'existence de « plusieurs foyers polygames, avec trois ou quatre femmes et une dizaine d'enfants », tandis que les données originelles ne font apparaître qu'une unique famille bigame ayant huit enfants. Les mêmes déformations apparaissent sur d'autres points; elles proviennent d'une falsification délibérée des données pour rendre patent le caractère inassimilable des immigrés et pour dénoncer les privilèges dont ils bénéficieraient de la part des pouvoirs publics.

### *Arguments de réalité*

Les arguments qui précèdent ont un caractère semi-logique, qui contribue à rendre irréfutables leurs conclusions; à moins d'être insensé, nul ne peut s'y soustraire, tel est le message. D'autres arguments invoquent un lien direct avec le réel, laissant croire que leurs énoncés sont la transposition accomplie de ce qui a eu lieu. Le lecteur se trouve ainsi nez à nez avec un état de fait, du moins peut-il en avoir le sentiment; il devient captif d'un segment de réalité ou d'une séquence d'action comme s'il en était partie prenante, si bien que sa compréhension lui semble provenir de lui-même plutôt que des explications de l'auteur.

L'argument par l'autorité du témoin est ainsi typique des comptes rendus ethnographiques. L'auteur ne cesse de rappeler, à la façon d'un leitmotiv discret, qu'il sait de quoi il parle (Geertz, 1988). Son emploi du « je », sa place de témoin ou de protagoniste dans les diverses scènes relatées, son souci de dire dans le détail comment il s'y est pris, jusqu'à faire connaître ses pensées intimes, sa présence sur des photos au côté de membres du milieu étudié (par exemple Bourgois, 1995 : p. 42; Duneier, 1999 : p. 335), confèrent du poids à ce qu'il énonce. Cette situation est accrue lorsqu'il revient de contrées lointaines ou d'endroits inquiétants, que ses lecteurs préfèrent savoir à distance. Celui qui peut dire : « J'ai vu, j'ai participé, j'ai été affecté de telle façon », et qui en fournit des preuves par son récit, bénéficie d'un avantage sur celui qui n'a que des informations générales ou indirectes.

L'argument par l'évidence de fait intervient à chaque fois que l'auteur se prévaut d'un constat circonstancié, d'un document écrit valant pièce à conviction, d'un propos assimilable à un aveu ou à une confidence, surtout s'il émane d'un responsable. La valeur de ces matériaux est proportionnelle à la surprise suscitée chez le lecteur, notamment parce que ses idées sont prises à

contrepied, ou parce qu'il découvre noir sur blanc ce qu'il imaginait sans vouloir l'admettre.

Un exemple marquant, du fait de la simplicité et la clarté de sa présentation, sous forme d'un dessin, se trouve dans *The Nude Beach*, de Jack Douglas (1977 : pp. 168-169). Si les plages naturistes ne sont pas les lieux de débauche que beaucoup imaginent, une partie des habitués n'ont toutefois pas pour seules préoccupations l'unisson avec la nature ou le bronzage intégral, mais aussi l'exercice sexuel, montre l'auteur, preuves à l'appui. Parmi ces preuves figurent des confidences, notamment celles de l'amie d'un habitué, et de nombreuses observations sur le vif. Une de ces observations prend la forme d'un plan légendé, ce qui permet au lecteur de se représenter l'action, en quatre scènes espacées de dix minutes, comme s'il y était. Outre un couple, et les trois chercheurs, légèrement en retrait, la première scène montre deux filles ensemble en bord de mer, et, vers l'arrière, éloignés l'un de l'autre, un garçon de dix-sept ans au corps pâle et un homme de soixante ans; celui-ci se rapproche des deux filles après avoir longé la mer et s'assoit près d'elles; l'adolescent, à demi en érection, se rapproche à son tour des filles et s'allonge sur le ventre à côté d'elles, tandis que le vieil homme ôte ses vêtements et s'oriente dans leur direction; lorsque les deux filles se lèvent et marchent le long de la mer, l'adolescent part et se rhabille.

### **Le rôle déterminant de la cohérence narrative**

Quand nous recourons à des « exemples parlants », dès lors employant des schèmes argumentatifs dotés d'un certain pouvoir de persuasion, nous espérons gagner l'attention des lecteurs et, du même coup, les convaincre du bien-fondé de nos énoncés. Les discours les mieux agencés et les plus précisément argumentés sont toutefois sans pouvoir sur l'esprit d'un auditeur qui reste obstinément étranger aux vues ou au raisonnement de celui qui parle. La valeur des arguments est en effet tributaire de l'accord de ceux qui les reçoivent. En pratique, le dernier mot n'est jamais dit<sup>5</sup> : tout argument peut être combattu par d'autres arguments, ce qui n'est pas déraisonnable, car n'importe lequel peut être source de paralogismes ou de généralités pseudo-savantes.

En lui-même, un schème argumentatif tourne à vide, et ne sert à rien, aussi impératives que puissent sembler ses conclusions selon la logique pure ou selon l'évidence. C'est uniquement au sein d'un continuum discursif où s'imbriquent récits d'actions et d'événements, vues d'ensemble et structures, dans l'idée de résoudre une énigme sur le monde social, que les arguments trouvent leur raison d'être et leur portée exacte; c'est ce que Ricœur (2000 : p. 313) nomme « la cohérence narrative ». Ces énigmes peuvent découler des questions les plus usuelles qui ont trait à l'actualité et qui orientent les débats

publics (pourquoi y a-t-il plus de chômeurs et de pauvres?) comme des questions que chacun est amené à se poser concernant ce qu'il vit (pourquoi mon fils se drogue-t-il?). Elles peuvent également découler de questions propres aux chercheurs, concernant divers processus sociaux (comme la conversion, le dépouillement d'identité) ou les principes de l'organisation sociale (le genre l'emporte-t-il sur la classe en guise d'explication?).

Aussi cohérente soit-elle, cependant, la narration vaut aussi bien pour le conte merveilleux et le roman d'anticipation que pour le compte rendu d'enquête. Or, le propre des sciences sociales est de statuer sur le monde tel qu'il est, c'est-à-dire tel que les individus en font l'expérience et tel qu'ils en feraient l'expérience s'ils étaient à la place d'autrui, que cette place soit banale ou singulière, méprisée ou admirée. C'est parce qu'il se réfère à des informations solides, et vérifiables, dont il peut expliquer l'origine et le sens effectif, mais aussi parce qu'il témoigne d'une certaine impartialité et d'un souci de transparence et d'explicitation, que le chercheur peut prétendre parler du monde social avec une légitimité particulière.

Ceci requiert de s'attacher à des principes conséquents (Bizeul, 2007). S'il prétend rendre compte du monde tel qu'il est, le chercheur se doit en premier lieu d'être attentif aux individus en chair et en os, ce qui lui impose de restituer d'une façon approchante la pluralité des perspectives et la variabilité des conduites individuelles; il s'épargne ainsi le ridicule de prétendre faire de la science avec des êtres chimériques tant ils seraient irréels, stéréotypés, schématiques. De même, le chercheur se doit-il de présenter une vue d'ensemble de l'organisation sociale et du mouvement historique, parce qu'ils forment l'arrière-plan et la matière collective de toute expérience individuelle; à défaut il offrirait l'image d'un monde sans principes, désordonné, inaccessible à la raison.

Disposer d'« exemples parlants », de pièces à conviction, d'arguments forts, est satisfaisant. C'est disposer de cartes maîtresses dans un jeu consistant à convaincre des lecteurs que telle perception est plus exacte ou plus complète qu'une autre. Mais les informations les plus prometteuses peuvent se révéler décevantes dès qu'il s'agit d'en tirer parti au sein d'une démonstration d'ensemble. Une chose est de retenir l'attention du lecteur ou d'avoir raison sur un point donné, autre chose est la création d'une perspective qui emporte l'adhésion au point de modifier en profondeur l'approche d'une situation.

À la question de savoir comment il est possible d'améliorer nos textes, un élément de réponse peut être : en ayant conscience qu'ils allient narration et argumentation, histoires dont la vérité n'est que partielle et controverses à ce sujet. D'où ces deux types de conseils : avoir une idée claire de ce qui est neuf

dans nos enquêtes et qui mérite d'être mis en avant, comme de ce qui exige d'être réfuté ou nuancé dans les textes existants, les nôtres y compris; rendre sensibles et intelligibles les mouvements complexes, en partie imprévisibles, des individus en chair et en os et des entités sociales dont ils sont la matière vivante.

### Note

<sup>1</sup> Je remercie l'ARQ, notamment Chantal Royer et Colette Baribeau, pour m'avoir permis de participer au congrès de l'ACFAS grâce à une bourse du consulat général de France à Montréal. Le texte qui suit reprend les principales idées de ma communication, sans toutefois inclure les exemples visuels dont j'avais fait usage. J'ai également écarté une partie des références sous-jacentes à l'analyse présentée.

<sup>2</sup> J'emprunte le terme de « schème argumentatif » à Perelman & Olbrechts-Tyteca (1992). Dans les exemples retenus, je m'inspire également de leur répertoire des formes argumentatives, sans toutefois en reprendre exactement l'organisation et la terminologie.

<sup>3</sup> Un troisième argument est présent de façon implicite, celui de l'autorité du témoin direct, dont il va être question plus loin.

<sup>4</sup> Des étudiants de couche moyenne en formation professionnalisante, comme ceux auxquels j'enseigne, ont ainsi du mal à croire qu'il est impossible de s'en sortir pour peu qu'on le veuille vraiment : si les filles qui se font battre et violer ne s'enfuient pas de leur quartier, dans le livre de Bourgois (1995), n'est-ce pas la preuve qu'elles le veulent bien? si les sans-abri rencontrés par Declerk (2001) disent qu'ils aiment le grand air et être libres, n'est-ce pas la preuve qu'ils ont choisi cette situation et qu'elle leur convient?

<sup>5</sup> Après tout, les Noirs habitués au travail que connaît Liebow sont peut-être uniques dans leur genre; après tout, s'ils n'accèdent qu'à des emplois médiocres, c'est peut-être parce qu'ils manquent de volonté et d'énergie pour faire mieux; après tout, Liebow a peut-être embelli le tableau pour éviter de les montrer sous un trop mauvais jour.

### Références

- Becker, H. (1986). *Writing for Social Scientists. How to Start and Finish Your Thesis, Book, or Article*. Chicago, IL : The University of Chicago Press.
- Bizeul, D. (2003). *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front national*. Paris : La Découverte.
- Bizeul, D. (2007). Que faire des expériences d'enquête? Apports et fragilité de l'observation directe. *Revue française de science politique*, 57(1), 69-89.
- Bourgois, P. (1995). *In Search of Respect. Selling Crack in El Barrio*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Chapoulie, J.-M. (2001). *La tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*. Paris : Seuil.
- Clifford, J. & Marcus, G. (1986). *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Dalton, M. (1959). *Men who Manage*. New York : Wiley.
- Declerk, P. (2001). *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*. Paris : Plon.
- Deutscher, I. (1969). Looking Backward : Case Studies on the Progress of Methodology in Sociological Research. *The American Sociologist*, 4(1), 34-42.
- Douglas, J. (1977). *The Nude Beach*. Beverly Hills, CA : Sage.
- Duneier, M. (1999). *Sidewalk*. New York : Farrar, Strauss & Giroux.
- Geertz, C. (1988). *Works and Lives. The Anthropologist as Author*. Stanford : Stanford University Press.
- Gusfield, J. (1990). Two Genres of Sociology. A Literary Analysis of *The American Occupational Structure* and *Tally's Corner*. Dans A. Hunter, (Ed.), *The Rhetoric of Social Research Understood and Believed* (pp.62-96). New Brunswick : Rutgers University Press.
- Latour, B. (1989). *La science en action*. Paris : La Découverte.
- LaPiere, R. (1969). Comment on Irwin Deutscher's Looking Backward. *The American Sociologist*, 4(1), 41-42.
- LaPiere, R. (1973). Attitudes vs. Actions. Dans I. Deutscher, (Ed.), *What we Say / What we Do. Sentiments & Acts* (pp.14-21). Glenview, IL : Scott, Foresman and Company.
- Miles, M. & Huberman, M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. Louvain : De Boeck.
- Martineau, F. (2006). *Petit traité d'argumentation judiciaire*. Paris : Dalloz.
- Liebow, E. (1967). *Tally's Corner. A Study of Negro Streetcorner Men*. Boston : Little, Brown and Company.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1992). *Traité de l'argumentation*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Ricœur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- Strauss, A. (1987). *Qualitative Analysis for Social Scientists*. Cambridge : Cambridge University Press.



Wolcott, H. (1990). *Writing up Qualitative Research*. Newbury Park, CA : Sage.

*Daniel Bizeul est maître de conférences de sociologie à l'Université d'Angers et membre du Groupe de recherche École, Travail, Institutions, de l'Université Paris VIII (GETI). Ses travaux ont porté, notamment, sur les populations nomades vivant en France, les actions de propagande et le processus d'enfermement partisan au Front national, le problème de la preuve empirique et de l'écriture dans les comptes rendus ethnographiques.*